

## Compte-Rendu du Conseil Municipal du 18 janvier 2018 à 20h30.

**Présents** : Mmes LIVENAIIS Magali, BELAIR Nadine, BOUYSSOU Eveline, Ms GAVET Jean-Philippe, Sylvain LENOIR, MAURY Alexis, CASTANET Philippe, DALE Sébastien, LACOMBE Patrice, LEVET Daniel, DELNAUD Gervais, PEYRUS Florent.

**Absentes excusées** : Mmes ROUGIE Sandrine et CARPENTIER Gisèle (pouvoir donné à Mme BELAIR Nadine).

### 🕒 Désignation d'un secrétaire de séance

Florent PEYRUS est élu à l'unanimité.

### 🕒 Approbation du compte-rendu de la séance du 7 décembre 2017

➔ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

### 🕒 Convention Internet avec le CDGFPT du Lot

Convention destinée à avoir une adresse mail (6 € annuels) et accès à la plateforme des marchés publics, obligatoire pour les collectivités (33 € annuels).

➔ **Approuvée à l'unanimité**

### 🕒 Désignation des délégués au sein des différents organismes suite à la démission du conseil municipal de Monsieur Laurent GRASSO

- Monsieur Patrice LACOMBE prend le rôle de responsable de la commission des bâtiments communaux.
- Commission tourisme et économie au pôle de Martel-Payrac-Rocamadour-Souillac de CAUVALDOR : Sylvain LENOIR devient le nouveau titulaire et Daniel LEVET son suppléant.

### 🕒 Désignation d'un référent social (CC CAUVALDOR)

Présentation de Jean Philippe Gavet sur le rôle du "réfèrent social".

Deux pôles sont créés :

- "précarité".
- "personnes âgées".

Un référent est nommé par commune qui fait le relais avec le CIAS (Centre Intercommunal d' Action Sociale) pour, par exemple, la signature de bons alimentaires, résoudre des problèmes de paiement de chauffage ou en cas de violences conjugales.

Le choix est fait d'élire un membre du conseil municipal pour des raisons de confidentialité :

➔ **E. BOUYSSOU est élue à la majorité (Sylvain LENOIR s'abstient – 12 POUR)**

### 🕒 Assurance garanties dommages ouvrages pour la construction du groupe scolaire

Présentation par JP GAVET : il s'agit d'une assurance obligatoire couvrant les dommages pendant les deux ans après la réception des travaux.

Trois propositions ont été faites par : SMACL Assurances, AXA et GROUPAMA.

D'un montant d'environ 10 000 à 15 000 euros selon les diverses options.

➔ **SMACL Assurances est retenue pour un montant de 10 233,13€ TTC, à la majorité (12 POUR – 01 CONTRE (Alexis MAURY))**

### 🕒 Débats d'orientation budgétaire 2018

Bilan de l'année écoulée et choix à venir : projets réalisés, ceux en cours (nouvelle école) ou ceux à venir (panneaux signalétiques des noms de rues, réhabilitation de la salle des fêtes).

Débats et échanges sur le budget passé et celui à venir (point sur les charges de gestion générale, charges de personnel, charges financières, recettes de fonctionnement, recettes d'investissement, services extérieurs...).

Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde) doit être remis à jour : nécessité d'identifier les risques majeurs sur la commune ( inondation, feux de forêts...).

Présentation d'un croquis par Daniel LEVET afin de modifier et sécuriser le virage situé au croisement de "la rue des écoles et du Glacys" vers "la route de Creysse" afin de réduire la vitesse des véhicules et améliorer la visibilité, qui est validé pour continuer la démarche d'élaboration avec les services du Département et le riverains concernés.

#### **⌚ Autorisation de mandatement avant vote du budget**

Afin que Madame le Maire puisse payer les dépenses en cours avant le vote du budget

➔ **Vote à l'unanimité.**

#### **⌚ Lancement d'une pré-étude pour la révision du schéma communal d'assainissement**

Réflexion pour un ré-aménagement et une étude menée par le SYDED d'un montant minimum de 3000€ HT dans le but de modifier ce schéma afin de répondre aux demandes de divers propriétaires et d'honorer les besoins en assainissement.

➔ **Approuvé à la majorité : 12 POUR - 1 ABSTENTION (Florent PEYRUS) 0 CONTRE**

#### **⌚ Rapport des commissions communales, syndicales et communautaires**

- Commission communale Communication : le bulletin communal sera distribué accompagné d'une lettre explicative sur les changements d'adresse.
- SIVU : mardi 23/01 : conseil d'école extraordinaire afin de décider du choix du nouveau rythme scolaire sur le RPI (4 ou 4,5 jours).  
➔ **Le conseil municipal vote à l'unanimité le passage aux 4 jours**
- Commission Economie du pôle de Martel-Payrac-Rocamadour-Souillac de la CC CAUVALDOR : CAUVALDOR Expansion a adressé un questionnaire à la mairie afin que les élus de la commune rencontrent tous les professionnels (commerçants, artisans, agriculteurs... ) de Saint-Sozy pour mieux cerner leurs besoins et ainsi mieux répondre à leurs attentes. Ces "enquêtes" seront menées par les conseillers municipaux afin d'aider Cauvalador E. dans sa tâche.
- Commission Culture du pôle de Martel-Payrac-Rocamadour- Souillac de la CC CAUVALDOR : CAUVALDOR ne subventionnera aucun festival d'été car refus de transfert de la compétence à CAUVALDOR lors du conseil communautaire du 21 décembre 2017.
- Commission Sports du pôle de Martel-Payrac-Rocamadour-Souillac de la CC CAUVALDOR : L'entretien et le planning de réservations du gymnase ne sont plus gérés par la commune de Saint-Sozy mais par la CC CAUVALDOR.
- Conseil communautaire CAUVALDOR du 16 janvier :
  - Après 135 réunions menées de 2013 à 2018 et un coût de 266 000 € HT, le SCOT a été approuvé.
  - La révision du PLU de Rocamadour a été également été approuvé.
  - Une demande de subvention a été faite au FEDER (Fonds Européen de Développement Economique Régional ) pour les menuiserie et l'isolation pour le logement-foyer de St-Céré.

#### **⌚ Questions diverses**

- Le panneau du lotissement à l'entrée du village sera nettoyé.
- Un essai de nettoyage sur le mur du cimetière sera fait.
- Une réflexion est menée pour réduire le nombre de pigeons dans le village.

Fin de la séance à 00h30.

Compte-rendu réalisé par Florent Peyrus  
qui devra être approuvé lors du prochain conseil municipal.